



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Documentation 51.341 f

Honneurs militaires

Etat au 24.06.2014



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Documentation 51.341 f

Honneurs militaires

Etat au 24.06.2014

Honneurs militaires

Directives protocolaires, protocole DFAE du 29.08.2011

Forme	Hôte	Invité	OFCL <i>Autorisation concernant le tapis rouge</i>
Visite d'Etat	Président/e de la Confédération	Chef d'Etat	OUI
Visite officielle	Président/e de la Confédération	Chef d'Etat	OUI
Visite officielle	Chef DDPS	Ministre de la défense	OUI
Visite officielle	Chef de l'armée	Chef de l'armée	OUI
Visite de travail ¹⁾	Chef de l'armée	Chef de l'armée	NON
Visite officielle	Commandant des Forces terrestres ou des Forces aériennes	Commandant des Forces terrestres ou des Forces aériennes	OUI
Visite de travail ¹⁾	Commandant des Forces terrestres ou des Forces aériennes	Commandant des Forces terrestres ou des Forces aériennes	NON
Autre	Troupe, canton	Section d'honneur	NON
Visite d'Etat	Président/e de la Confédération	Chef d'Etat	OUI
Autre	Troupe	Troupe nationale	NON
Liste de contrôle			

¹⁾ facultatif

Formation	Nombre	Fanfare militaire	Page
Dét drapeau + compagnie	100 mil sur deux rangs 1 cdt cp	40 – 60 mil Hymnes nationaux et marche au drapeau	8 – 9
Dét drapeau + compagnie	90 mil sur deux rangs 1 cdt cp	30 – 50 mil Hymnes nationaux et marche au drapeau	8 – 9
Dét drapeau + compagnie	80 mil sur deux rangs 1 cdt cp	30 – 50 mil Hymnes nationaux et marche au drapeau	12 – 13
Dét drapeau + compagnie (-)	50 mil sur un rang 1 cdt cp	20 – 30 mil Hymnes nationaux et marche au drapeau	14 – 15
Dét drapeau + section d'honneur	30 mil sur un rang 1 chef sct	Pas de fanfare militaire	16 – 17
Dét drapeau + compagnie (-)	40 mil sur un rang 1 cdt cp	20 – 30 mil Hymnes nationaux et marche au drapeau	16 – 17
Dét drapeau + section d'honneur	30 mil sur un rang 1 chef sct	Pas de fanfare militaire	16 – 17
Dét drapeau + section d'honneur	30 mil sur un rang 1 chef sct	Pas de fanfare militaire Event. tambours	18 – 19
Haie d'honneur à l'arrivée et lors de la prise de congé	18 mil 1 chef sct	Pas de fanfare militaire	20 – 21
Dét drapeau	1 porte-drapeau (sof sup) 5 mil ou 2 mil	Pas de fanfare militaire	22
			23

Ordre concernant la mise sur pied du service d'honneur militaire

Berne, le 22. août 2012

1. Orientation

Il s'agit de respecter les règles de droit international public en ce qui concerne les honneurs militaires à l'égard des hôtes de la Confédération et de mettre en œuvre les directives du protocole fédéral.

2. Intention

Je veux que les directives protocolaires soient mises en œuvre avec précision et discipline. Dans ce contexte, l'armée de milice doit être prise en considération.

3. Mission

Le Protocole militaire est responsable de l'organisation des honneurs militaires. Il planifie la cérémonie, prépare la troupe à l'engagement et la dirige pendant la cérémonie. Pour l'engagement, l'EM cond A met à sa disposition le nombre requis de militaires et une fanfare militaire qui lui sont subordonnés.

4. Dispositions particulières

Le commandant compétent est tenu d'informer au préalable la fanfare et la troupe au sujet de l'engagement et de son importance. Il doit aussi les motiver.

J'attends une conduite rigoureuse avec des contrôles stricts ainsi que de la discipline de la part des personnes impliquées dans le service d'honneur militaire.

Le chef de l'armée

Commandant de corps André Blattmann

Lignes directrices protocolaires

Le comportement protocolaire est un « langage gestuel » valable sur le plan international qui doit être impérativement respecté.

Lors d'une visite d'Etat, l'accueil avec les honneurs militaires constitue la plus haute forme du cérémonial protocolaire. Selon le « Règlement protocolaire de la Confédération », les hymnes nationaux sont joués et la compagnie d'honneur est passée en revue durant la cérémonie.

Les plus hauts honneurs protocolaires et militaires sont réservés à un chef d'Etat. Les différences hiérarchiques sont exprimées symboliquement par l'échelonnement du cérémonial. Par exemple, par rapport à un chef d'Etat, un cérémonial plus simple est réservé à un membre du gouvernement. En revanche, les éventuels honneurs militaires de l'armée à l'égard de représentants de forces armées étrangères doivent être plus modestes.

Lorenzo SCHNYDER VON WARTENSEE, ambassadeur
et chef du protocole DFAE

« Protéger son ami et redouter son ennemi »

Si les honneurs militaires sont aujourd'hui purement symboliques, ils démontraient autrefois la souveraineté étatique et constituaient un signe de protection à l'égard de l'hôte. Ils se basent sur les usages internationaux dans le cadre du droit international public et doivent être discutés au préalable avec l'organe protocolaire de l'invité.

Si l'invité passe en revue la formation d'honneur armée en compagnie de son hôte, il découvre non seulement nos vaillants citoyens en uniforme, mais aussi le symbole qu'il est placé sous notre protection durant la visite. Notre quotidien étant aujourd'hui rythmé par de nombreux déplacements, un responsable étatique est généralement accueilli avec un cérémonial militaire intégral uniquement lors de sa première visite officielle.

Colonel Reto P. SENN, chef Protocole militaire

Principes

Les honneurs militaires doivent impérativement se dérouler sans accroc. La première impression est décisive !

Cela requiert un **chef de la régie** actif, une **préparation** soigneuse de la troupe et de la fanfare militaire ainsi qu'une **conduite stricte** lors du déroulement de la cérémonie.

La préparation comprend **l'uniforme, l'armement, la présentation et les mouvements** de tous les militaires et de l'ensemble de la formation. L'arrivée et le départ ainsi que le déroulement précis de la cérémonie doivent être exercés. Lors de la cérémonie, la conduite libre ou l'improvisation sont interdites.

Contrairement aux armées étrangères, la Suisse ne dispose pas d'une formation d'honneur permanente. La fanfare militaire n'est en outre pas intégrée à la compagnie d'honneur. Par conséquent, les **deux éléments sont subordonnés au chef de la régie pendant l'engagement**.

Le cérémonial militaire de la Suisse est l'expression de notre passé républicain et de l'armée de milice. Conformément au règlement de service, les cérémonies militaires doivent être **simples et dignes**. Les écoles de recrues doivent être engagées seulement à partir de la huitième semaine.

Devoirs du chef de la régie

- Préparation de la troupe et de la fanfare militaire, convocation par l'Etat-major de conduite de l'armée
- Coordination avec les mandants, les partenaires et la délégation invitée
- Données d'ordre et coordination (transports, logement, repas, équipement)
- Encadrement des cadres
- Exercice avec la troupe
- Ordre concernant l'adaptation de l'uniforme en fonction des conditions météorologiques
- Organisation des contrôles et contrôle du déroulement de la cérémonie
- Coordination lors du déroulement de la cérémonie

Devoirs du commandant de la formation d'honneur

- Instruction de la troupe conformément aux directives du chef de la régie
- Organisation du complément de l'équipement ou du changement d'équipement de la troupe
- Contrôles approfondis de l'uniforme, de l'arme et de l'équipement
- Conduite lors du déroulement de la cérémonie conformément aux instructions du chef de la régie

Devoirs du directeur de la fanfare

- Instruction de la troupe conformément aux directives du chef de la régie
- Acquisition des partitions (hymne national du pays invité à partir d'une partition)
- L'hymne national suisse doit être joué par cœur, l'hymne du pays invité à partir d'une partition
- Contrôles approfondis de l'uniforme, des instruments et de l'équipement
- Conduite lors du déroulement de la cérémonie conformément aux instructions du chef de la régie

Devoirs de la troupe

- Formes militaires parfaites
- Présentation soignée
- Tenue et équipement propres et corrects
- Discipline lors de l'exercice et du déroulement de la cérémonie

Visite d'Etat à l'échelon du président/de la présidente de la Confédération

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 cdt cp (cap), 2 gardes de podium (of), 1 porte-drapeau (sof sup), dét drapeau avec

5 sof, compagnie d'honneur de **100 mil** (sur 2 rangs), dét exploit avec 10 mil

Musique militaire

40 – 60 mil, jouent les hymnes nationaux et la marche au drapeau; formation en rangs

Lieu

Généralement sur la Bundesplatz à Berne et/ou à l'aéroport de Zurich ou de Genève

Tenue



Cdt cp



Porte-drapeau



Garde-drapeau

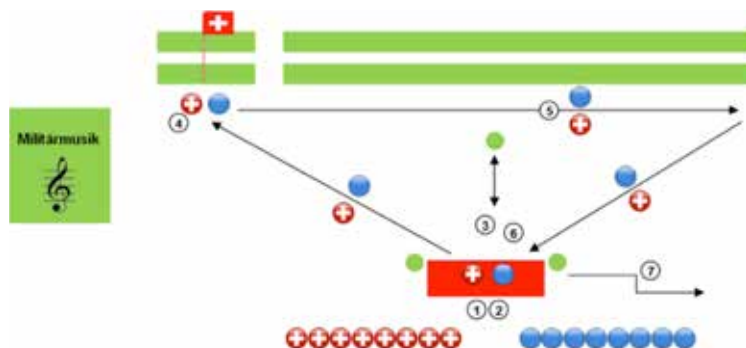


*Formation d'honneur
Garde de podium*

Particularités

En principe, lors d'une visite d'Etat, les officiers accompagnateurs d'honneur avancent derrière l'hôte et son invité. Cela doit être précisé dans le cadre du briefing concernant l'engagement avec le Protocole DFAE.

Déroulement de la visite d'Etat



Déroulement

	Activité	Musique
1	L'invité (en bleu) et l'hôte (en rouge) sont sur le tapis rouge Les délégations se trouvent derrière sur un rang	Marche
2	Hymnes nationaux Salut des militaires	Hymne national du pays invité Hymne national
3	Le commandant annonce la formation d'honneur	–
4	Déplacement vers le drapeau Salut du drapeau (env. 3 secondes)	Marche au drapeau
5	Passage en revue de la formation d'honneur	Marche au drapeau
6	L'invité et son hôte retournent sur le tapis rouge Le commandant annonce la formation d'honneur partante	–
7	Poursuite du programme	Marche



Visite d'un chef d'Etat à l'échelon du président/de la présidente de la Confédération

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 cdt cp (cap), 2 gardes de podium (of), 1 porte-drapeau (sof sup), dét drapeau avec

5 sof, compagnie d'honneur de **90 mil** (sur deux rangs), dét exploit avec 10 mil

Musique militaire

30 – 50 mil ; jouent les hymnes nationaux et la marche au drapeau ; formation en rangs

Lieu

Généralement à Kehrsatz, Landsitz Lohn

Tenue



Cdt cp



Porte-drapeau

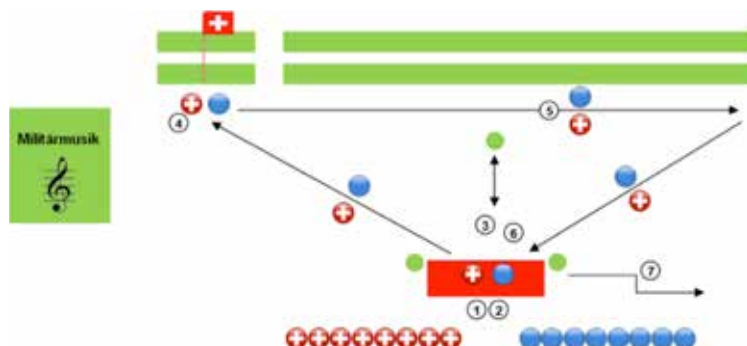


Garde-drapeau



*Formation d'honneur
Garde de podium*

Déroulement de la visite d'un chef d'Etat



Déroulement

	Activité	Musique
1	L'invité (en bleu) et l'hôte (en rouge) sont sur le tapis rouge Les délégations se trouvent derrière sur un rang	Marche
2	Hymnes nationaux Salut des militaires	Hymne national du pays invité Hymne national
3	Le commandant annonce la formation d'honneur	–
4	Déplacement vers le drapeau Salut du drapeau (env. 3 secondes)	Marche au drapeau
5	Passage en revue de la formation d'honneur	Marche au drapeau
6	L'invité et son hôte retournent sur le tapis rouge Le commandant annonce la formation d'honneur partante	–
7	Poursuite du programme	Marche



Visite d'un ministre de la défense à l'échelon du chef DDPS

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 cdt cp (cap), 2 gardes de podium (of) 1 porte-drapeau (sof sup), dét drapeau avec

5 sof, compagnie d'honneur de **80 mil** (sur deux rangs), dét exploit avec 10 mil

Musique militaire

30 – 50 mil ; jouent les hymnes nationaux et la marche au drapeau ; formation en rangs

Lieu

Généralement à la Münsterplatz à Berne

Tenue



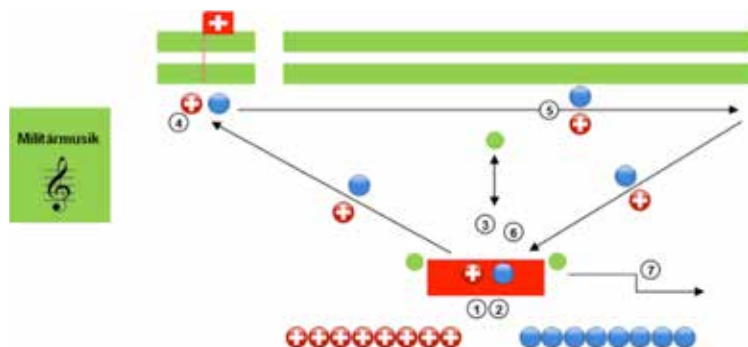
Cdt cp

Porte-drapeau

Garde-drapeau

*Formation d'honneur
Garde de podium*

Déroulement de la visite d'un ministre de la défense à l'échelon du chef DDPS



Déroulement

	Activité	Musique
1	L'invité (en bleu) et l'hôte (en route) sont sur le tapis rouge Les délégations se trouvent derrière sur un rang	Marche
2	Hymnes nationaux Salut des militaires	Hymne national du pays invité Hymne national
3	Le commandant annonce la formation d'honneur	–
4	Déplacement vers le drapeau Salut du drapeau (env. 3 secondes)	Marche au drapeau
5	Passage en revue de la formation d'honneur	Marche au drapeau
6	L'invité et son hôte retournent sur le tapis rouge Le commandant annonce la formation d'honneur partante	–
7	Poursuite du programme	Marche



Visite d'un chef de l'armée à l'échelon du CdA

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 cdt cp (cap), 2 gardes de podium (of) 1 porte-drapeau (sof sup), dét drapeau avec
2 sof, compagnie d'honneur de **50 mil** (sur un rang), dét exploit avec 10 mil

Musique militaire

20 – 30 mil; jouent les hymnes nationaux et la marche au drapeau; formation en rangs

Lieu

Généralement à Berne, caserne et/ou autres emplacements militaires ou civils

Tenue



Cdt cp



Porte-drapeau

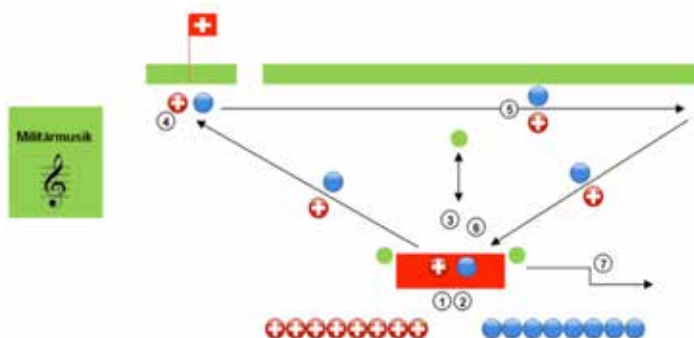


Garde-drapeau



*Formation d'honneur
Garde de podium*

Déroulement de la visite d'un chef de l'armée



Déroulement

	Activité	Musique
1	L'invité (en bleu) et l'hôte (en rouge) sont sur le tapis rouge Les délégations se trouvent derrière sur un rang	Marche
2	Hymnes nationaux Salut des militaires	Hymne national du pays invité Hymne national
3	Le commandant annonce la formation d'honneur	–
4	Déplacement vers le drapeau Salut du drapeau (env. 3 secondes)	Marche au drapeau
5	Passage en revue de la formation d'honneur	Marche au drapeau
6	L'invité et son hôte retournent sur le tapis rouge Le commandant annonce la formation d'honneur partante	–
7	Poursuite du programme	Marche



Visite d'un commandant à l'échelon cdt FT ou cdt FA

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 cdt cp (cap), 2 gardes de podium (of) 1 porte-drapeau (sof sup), dét drapeau avec 2 sof, compagnie d'honneur de **40 mil** (sur un rang), dét exploit avec 10 mil

Musique militaire

20 – 30 mil; jouent les hymnes nationaux et la marche au drapeau; formation en rangs

Lieu

Généralement à Berne, caserne

Tenue



Cdt cp



Porte-drapeau

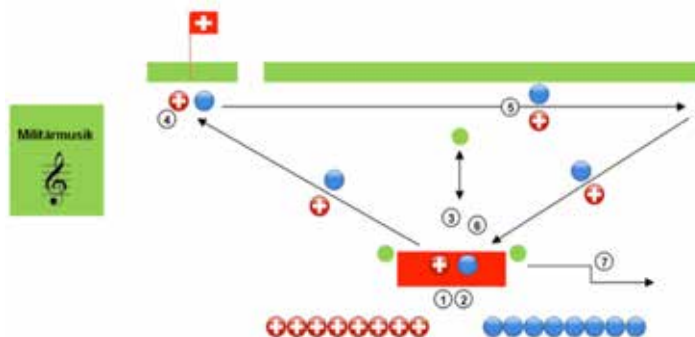


Garde-drapeau



*Formation d'honneur
Garde de podium*

Déroulement de la visite d'un commandant à l'échelon cdt FT ou cdt FA



Déroulement

	Activité	Musique
1	L'invité (en bleu) et l'hôte (en route) sont sur le tapis rouge Les délégations se trouvent derrière sur un rang	Marche
2	Hymnes nationaux Salut des militaires	Hymne national du pays invité Hymne national
3	Le commandant annonce la formation d'honneur	–
4	Déplacement vers le drapeau Salut du drapeau (env. 3 secondes)	Marche au drapeau
5	Passage en revue de la formation d'honneur	Marche au drapeau
6	L'invité et son hôte retournent sur le tapis rouge Le commandant annonce la formation d'honneur partante	–
7	Poursuite du programme	Marche



Section d'honneur

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 chef sct (of), 1 porte-drapeau (sof sup), dét drapeau avec 2 sof, section d'honneur de **30 mil** (sur un rang)

Musique militaire

Pas de fanfare militaire, éventuellement tambours

Lieu

Places militaires ou publiques → formation statique sur un rang

Particularités

Le passage en revue de la formation se déroule **uniquement lors de visites** (invité et hôte), mais pas lors de manifestations nationales. Pour ce type de manifestations, le chef de la régie (par ex. le commandant d'arrondissement) définit la présentation et le déroulement en fonction du cadre.

Tenue



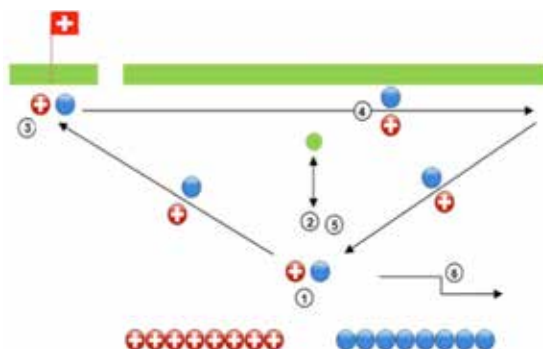
Cdt cp

Porte-drapeau

Garde-drapeau

*Formation d'honneur
Garde de podium*

Présentation de la section d'honneur



Déroulement

	Activité	Musique
1	L'invité (en bleu) et l'hôte (en rouge) se trouvent à un emplacement défini Les délégations se trouvent derrière sur un rang	–
2	Le commandant annonce la formation d'honneur	–
3	Déplacement vers le drapeau Salut du drapeau (env. 3 secondes)	–
4	Passage en revue de la formation d'honneur	–
5	L'invité et son hôte retournent à l'emplacement de départ Le commandant annonce la formation d'honneur partante	–
6	Poursuite du programme	–



Haie de départ à l'occasion d'une visite d'Etat

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 chef sct (of), haie composée de 18 mil

Musique militaire

Pas de fanfare militaire, éventuellement tambours

Lieu

Généralement base aérienne ou places de fête publiques → formation statique

Tenue



Chef de section



Formation d'honneur

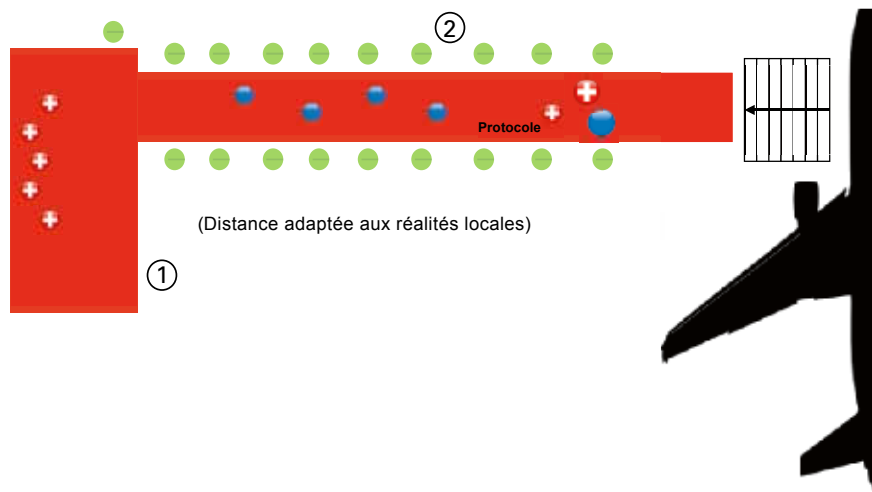
Haie lors de cérémonie militaire



Toujours adaptée au lieu



Présentation de la haie



Déroulement

	Activité	Musique
1	Prise de congé (ou accueil) de l'invité (en bleu) par l'hôte (en rouge) Les délégations suivent derrière	–
2	L'invité et l'hôte parcourent la haie	–



Le détachement de drapeau

Troupe

Formation



Taille de la formation d'honneur

1 porte-drapeau (sof sup), dét drapeau avec 5 sof ou 2 sof

Musique militaire

Pas de fanfare

Lieu

Places militaires ou civiles

Tenue



Porte-drapeau

Garde-drapeau

Remarque: Règlement 51.340 « Usage des drapeaux, étendards et fanions (règlement sur les drapeaux) »

Liste de contrôle

Ordre concernant la tenue pour le service d'honneur militaire



Cdt cp / rempl cdt

Porte-drapeau

Garde-drapeau

Cp/sct honneur
Garde de podium

Travaux de préparation

Après réception de l'ordre d'engagement :

- Rétablissement de l'équipement personnel (tenue B, toutes de la même couleur)
- Rétablissement de la veste de protection thermique/veste de protection de haute montagne 09
- Rétablissement des gants 90
- Echange de bérets 95 défectueux (tous le même insigne de la Grande Unité)
- Echange des coiffes de casque défectueuses
- Casques correctement ajustés par un centre logistique
- Retrait des autocollants, marquages ou autres sur le F ass 90 (y c. magasin)
- Retrait des attaches de rallongement NTTC sur le F ass 90
- Etablissement de badges uniformes pour tous les mil
- Etablissement de l'équipement avec insignes de grade et d'arme adéquats
- Etablissement d'une liste classée selon le nom et la taille des mil

Le jour de l'exercice: (avant l'arrivée du chef de la régie)

- Retrait préalable des piercings ou des éventuelles boucles d'oreilles
- Toutes les poches de la tenue sont vides
- Retrait des colliers, etc.
- Bottes de combat 90 déjà nettoyées
- Tous les mil portent des maillots de corps identiques
- Tous les mils sont rasés de près et coiffés conformément au RS 04

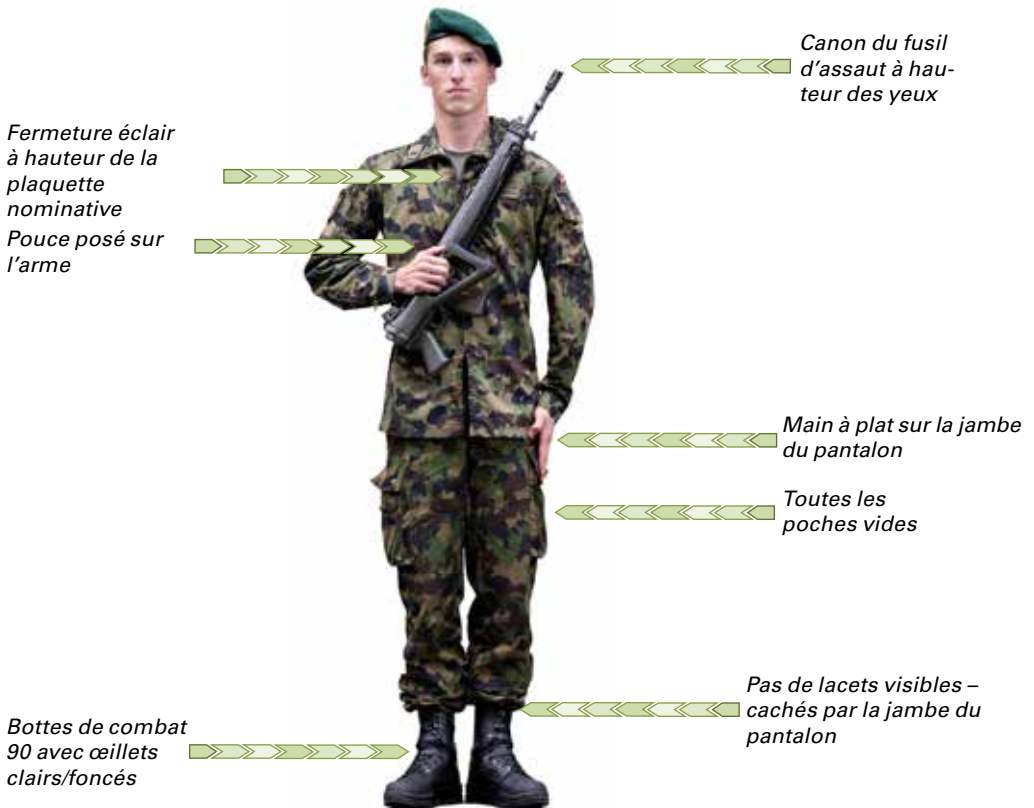
Service du matériel

Préparation par la troupe:

- 1 brancard 81
- 1 Trousse de premier secours K26.20
- 2 boîtes de ficelle de 40 m chacune
- 3 sachets de propreté / kit de nettoyage
- 2 boîtes de cirage noir de 1 kg

Préparation par le Prot mil:

- 2 ceintures avec étuis de pistolets (cdt)
- 1 étui en cuir (ceinturon)
- 1 drapeau du bataillon

Attention aux éléments suivants:

Notes

Notes

Notes

Impressum

Editeur Armée suisse
Auteur EM cond A, EM A
Premedia Centre des médias électroniques CME
Distribution Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL
Copyright DDPS

Internet <https://www.lmsvbs.admin.ch>

Documentation 51.341 f
NSA 306-4943
SAP 2568.3194

